

MAIRIE DE DOUAINS

Compte rendu DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 28 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt- huit avril à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du vingt avril deux mille vingt et un, s'est réuni à la salle communale afin de respecter les distanciations sanitaires dues à la COVID 19, en séance publique sous la présidence de Monsieur LEROY Vincent, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs LEROY Vincent, VICKOFF Patrice, UHGETTO Philippe, TIRON Dominique, DOLLET Alain, RASSE Christophe, PLUTON Pascal, DASSONNEVILLE Jean-Luc, CONVOLTE Christophe, GUETTARD Jean-Louis et Mesdames PICARD Sandrine (arrivée à 19h28), COUCHOURON Marie

ETAIT ABSENTE Excusée:

ERMACORA Marie-Paule ayant donné pouvoir à Monsieur CONVOLTE Christophe

ETAIT ABSENTE :

Madame PETIT Marie

Madame Marie COUCHOURON a été désignée secrétaire de séance,

* * * *

Le compte rendu du conseil municipal du 07 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Le Maire demande au conseil municipal l'ajout de la Délibération « adjoints au maire, conseiller municipal délégué et indemnités à partir du 1^{er} mai ». Les élus valident cette demande d'ajout à l'ordre du jour.

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Monsieur le Maire informe que toutes les adresses de la commune sont prêtes à être raccordées à la fibre mais tous les opérateurs ne le sont pas ...

Les différents opérateurs alternatifs peuvent donc dès aujourd'hui vous proposer des abonnements fibre.

Concernant Orange, Bouygues, Free, SFR, ils doivent être en cours d'activation mais nous n'avons pas de date exacte d'ouverture.

Chaque abonné doit donc appeler son operateur pour lui signifier son éligibilité.

Pour toute information, les habitants peuvent se rendre sur le site :

<https://eure-normandie-thd.fr/>

Des flyers seront distribués dès reception, pour informer la population.

Monsieur le Préfet de l'Eure a décidé de solliciter une mission commune d'appui du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) et du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), pour lui permettre d'objectiver les difficultés soulevées par la demande d'extension de la SCEA Pérault.

Une réunion avec les chargés de mission et la mairie a eu lieu en visioconférence le 23 avril dernier.

Ils visiteront prochainement le site de l'élevage de Douains.

PARTICIPATION CITOYENNE

La commission intergénérationnelle envisage de faire une journée « ramassage collectif de déchets » sur les axes principaux et chemins de la commune soit environ 35 km au total.

Lorsque les conditions sanitaires le permettront, une date sera fixée et l'information remise dans les boîtes à lettres.

GYM/DANSE

Mademoiselle Le Mer, habitante de la commune et, récemment diplômée professeur de danse, a pris contact avec la mairie pour mettre en place des cours extérieur.

La demande est validée, mais les cours ne doivent pas être sur les mêmes jours que les autres activités sportives existantes sur la commune.

Une convention sera mise en place.

URBANISME

Une demande de permis de construire a été déposée pour le Château de Brécourt, dont le dossier est actuellement incomplet, une demande de pièce complémentaire est en cours.

Une réunion s'est tenue avec la SNA afin de fixer l'avancement du PLU de la commune, courant mai, la commission urbanisme se réunira pour travailler dessus, et sera soumis aux PPA début Juin

DELIBERATIONS

- **Adjoints au maire, conseiller municipal délégué et indemnités à partir du 1^{er} mai (delib 2021-11)**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal:

- que la demande de démission du poste de premier adjoint de Monsieur Jean-Luc DASSONNEVILLE a été acceptée par la préfecture le 14 avril 2021.
- qu'il souhaite laisser le nombre d'adjoints à 3.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal :

- que le nombre d'adjoint au maire soit donc réduit au nombre de 3 et que l'ordre du tableau des adjoints soit décalé d'un cran vers le haut.
- de réattribuer les délégations en charge des affaires administratives et finances à monsieur Jean Luc Dassonneville
- d'indemniser monsieur Jean-Luc Dassonneville, comme conseiller municipal délégué, de la façon suivante :
 - o Les 3 adjoints en poste et le conseiller délégué, percevront un produit de 8.025% de l'indice 1027.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

- D'adopter le produit de 8.025% de l'indice brut 1027 par le nombre d'adjoint et de conseiller délégué, soit 4 personnes.

- A compter du 1^{er} mai 2021, le montant des indemnités de fonction des adjoints et conseillers titulaire d'une délégation est, dans la limite de l'enveloppe définie ci-dessus, fixé aux taux suivants :
 - o 1^{er} adjoint : 8.025 % de l'indice brut 1027
 - o 2^{ème} adjoint : 8.025 % de l'indice brut 1027
 - o 3^{ème} adjoint : 8.025 % de l'indice brut 1027
 - o Conseiller délégué : 8.025 % de l'indice brut 1027

Les indemnités de fonctions sont payées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires.

- D'inscrire au budget les crédits correspondants au compte 6531

Tableau récapitulatif des indemnités aux adjoint et conseiller délégué au 1^{er} mai 2021

FONCTION	NOM, PRENOM (facultatif)	MONTANT MENSUEL BRUT au 01/05/2021	POURCENTAGE INDICE 1027
1er adjoint	Patrice VICKOFF	312.12 €	8.025
2 ^{ème} adjoint	Philippe UHGETTO	312.12 €	8.025
3 ^{ème} adjoint	Dominique TIRON	312.12 €	8.025
Conseiller délégué	Jean-Luc DASSONNEVILLE	312.12 €	8.025
	Total mensuel	1 248.48 €	

Proposition adoptée à l'unanimité

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire réitère ses remerciements aux adjoints qui ont décidé de diminuer leurs indemnités afin de veiller à l'équilibre financier.

Attribution des subventions aux associations 2021 (delib. 2021-12)

Monsieur Le Maire soumet le projet de délibération suivant : Pour le vote du budget primitif 2021, il convient de délibérer sur les demandes de subventions aux associations et à divers organismes pour l'année 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer une subvention aux associations et organismes suivants :

✓ Club Football DOUAINS.....	1 500.00 €
✓ Fondation BARDOT	130.00 €
✓ Chorale ACCORD'EURE	150.00 €
✓ Club athlétisme.....	40.00 €
✓ Fanfare Pacy sur Eure	40.00 €
✓ Union nationale des combattants	120.00 €
✓ Banque alimentaire de l'Eure	40.00 €
✓ FAie.....	40.00 €
✓ Club des nageurs de Pacy.....	40.00 €
✓ Scout et guide de France.....	40.00 €
✓ Tennis club de Pacy sur Eure.....	40.00 €

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION ANTENNE

Monsieur Le Maire en préambule expose les remontées d'informations de la population sur les non couvertures de réseaux et les réactions suite à l'information et comme inscrit lors de leur profession de foi, les élus ont travaillé sur le développement du réseau de la commune, dont le projet de l'antenne.

Cette délibération sera donc votée plus tard, car suite à l'information faite auprès des habitants de la commune, tous ne sont pas d'accord avec le lieu d'implantation.

Il est donc décidé de créer un groupe de travail, avec monsieur Porquiet, qui a proposé ses services que monsieur le Maire accepte et félicite, et faire un sondage auprès des habitants de Douains.

ELECTIONS REGIONALE ET DEPARTEMENTALE

Les élections auront lieu les 20 et 27 juin prochain.

Monsieur Le Maire demande à chacun de donner ses disponibilités pour les permanences à tenir.

Monsieur Le Maire informe les élus que pour tenir le bureau de vote, chacun devra, soit être vacciné, ou faire le test PCR 48h avant et 72h après la journée d'élection.

Questions Diverses :

Monsieur Le Maire informe que lorsqu'il n'y aura plus de contraintes sanitaires les permanences pourront reprendre, dans l'attente l'accueil au public se fait uniquement sur rendez-vous.

La commémoration du 08 mai 2021 est maintenue.

Monsieur le maire informe les élus que la commune a reçu un accord de 40% de subvention DETR pour les aménagements PMR de la commune.

Suite à de nombreuses interrogations, monsieur le maire informe que la fouille qui a été fait rue du village, ayant entraîné une coupure électrique le lundi, sera prochainement rebouché.

Monsieur Jean Louis Guettard tiens à dire que les travaux réalisés au cimetière étaient très bien mais lorsque les pompes funèbres interviennent, ils ne prennent pas soin de laisser le cimetière dans l'état de même état de propreté qu'à leur arrivée.

Fin de séance 22h00

Vincent LEROY
Maire

Vincent LEROY Maire	Patrice VICKOFF 1 ^{ème} adjoint	Philippe UHGETTO 2 ^{ème} adjoint	Dominique TIRON 3 ^{ème} adjoint
DOLLET Alain	RASSE Christophe	PLUTON Pascal	DASSONNEVILLE Jean-Luc
PICARD Sandrine	ERMACORA Marie-Paule <i>Absente excusée ayant donné pouvoir à Christophe CONVOLTE</i>	CONVOLTE Christophe	GUETTARD Jean-Louis
COUCHOURON Marie	PETIT Marie <i>Absente</i>		